



RAPPORT DE CONSULTION PUBLIQUE SUR LE PLAN D'ESSAI DÉVELOPPÉ DANS LE CADRE DU CODE DE RÉSEAU SUR L'ÉTAT D'URGENCE ET LA RECONSITUTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE (NC ER)

Proposition suivant les articles 4(2), 4(3) et 43 du NC ER

Octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de consultation publique sur le plan d'essai développé dans le cadre du code de réseau sur l'état d'urgence et la reconstitution du réseau électrique (NC ER).....	1
Table des matières	2
1. Introduction	3
2. Commentaires reçus.....	4
3. Discussions sur le feedback reçu	5
3.1. Commentaires généraux	5
3.1.1. Commentaire reçu de Febliec.....	5
3.1.1.1. Vision d'Elia.....	5
3.1.1.2. Impact sur le document.....	5
3.1.2. Commentaire reçu de Febeliec.....	5
3.1.2.1. Vision d'Elia.....	5
3.1.2.2. Impact sur le document.....	5
3.2. Section 4.2.6: Organisation et preparation de l'essai LFSM-U/O.....	6
3.2.1. Commentaire reçu de Febeg	6
3.2.1.1. Vision d'Elia.....	6
3.2.1.2. Impact sur le document.....	6
Annexe I: Commentaires reçus.....	7
1. Commentaires de Febeliec.....	7
2. Commentaires de FEBEG.....	8

1. Introduction

Le Plan d'essais a été mis au point par ELIA en tenant compte des prescriptions du Règlement (UE) 2017/2196 de la Commission du 24 novembre 2017 établissant un code de réseau sur l'état d'urgence et la reconstitution du réseau électrique (NC ER) ainsi que d'autres textes législatifs pertinents :

- L'arrêté royal du 22 avril 2019 établissant un règlement technique pour la gestion du réseau de transport de l'électricité et l'accès à celui-ci (ci-après « le Règlement Technique Fédéral », désigné par l'acronyme RTF)
- Le Règlement (UE) 2016/631 établissant un code de réseau sur les exigences applicables au raccordement au réseau des installations de production d'électricité (NC RfG)
- Le Règlement (UE) 2016/1388 établissant un code de réseau sur le raccordement des réseaux de distribution et des installations de consommation (NC DCC)
- Le Règlement (UE) 2016/1447 établissant un code de réseau relatif aux exigences applicables au raccordement au réseau des systèmes en courant continu à haute tension et des parcs non synchrones de générateurs raccordés en courant continu (NC HVDC)

ELIA a élaboré le présent Plan d'essais en s'assurant que :

- Les essais ne mettent pas en danger la sécurité d'exploitation du réseau de transport et du réseau de transport interconnecté ;
- Les essais aient un impact minime sur les utilisateurs du réseau.

Conformément aux articles 4(3), 4(2) et 43(2) du NC ER ainsi qu'à l'article 259 du Règlement Technique Fédéral, ELIA a soumis pour approbation au ministre de l'Énergie une première version du Plan d'essais le 22 novembre 2019.

Le ministre de l'énergie a partiellement approuvé le plan d'essai soumis par Elia le 22 novembre 2019 comme indiqué dans l'arrêté ministériel du 21 avril 2020 portant l'approbation de la proposition du plan d'essais conformément à l'article 259 de l'arrêté royal du 22 avril 2019 établissant un règlement technique pour la gestion du réseau de transport de l'électricité et l'accès à celui-ci Cette approbation partielle concerne la partie 4.1 du document relative au service de black-start. En ce qui concerne le reste du plan d'essais, le Ministre a demandé dans ce même arrêté que soit soumise une nouvelle version adaptée du plan dans les six mois suivant la publication du décret au Moniteur belge, c'est-à-dire au plus tard le 1er novembre 2020.

Conformément à l'article 7 du NC ER, Elia a soumis cette nouvelle proposition de son plan d'essai à consultation publique sur une période d'un mois allant du 15 septembre 2020 au 15 octobre 2020.

Dans cette proposition adaptée, ELIA a tenu compte des dispositions de l'arrêté ministériel du 15 avril 2020 ainsi que de l'avis (A)2065 de la CREG du 11 mars 2020 relatif à la première proposition du plan d'essais ainsi que les commentaires provenant de la consultation publique.

La proposition adaptée du plan d'essais a été soumise le 30 octobre 2020 au ministre de l'énergie pour approbation.

Ce rapport consolide les commentaires soumis par les parties prenantes lors de la consultation publique. La section 2 indique quelles parties prenantes ont soumis des commentaires. Ceux-ci sont discutés dans la section 3.

2. Commentaires reçus

Au terme de la consultation publique s'étant déroulée du 15 septembre 2020 au 15 octobre 2020, Elia a reçu les commentaires des parties prenantes suivantes :

- Febeliec
- Febeg

Ces parties ont indiqué que leurs commentaires sont non-confidentiels. Ils sont inclus dans l'annexe I de ce rapport et sont également disponible sur le site web d'Elia, avec ce rapport de consultation publique

3. Discussions sur le feedback reçu

Elia a résumé et structuré les réactions reçues et y répond dans cette section. Seules les réactions directement liées au plan d'essai sont intégrées. Les réactions originales sont incluses dans l'annexe 1 de ce rapport et sont également disponibles sur le site web d'Elia.

3.1. Commentaires généraux

3.1.1. Commentaire reçu de Feblic

« While Feblic understands that testing, is important to ensure that in case of an emergency the system integrity can be maintained by Elia in order to avoid a (partial) blackout, it is also important that the tests should be reasonable both in scope and frequency, as costs are not remunerated, and that to the extent possible all other means should be used to validate the performance of an installation if this can avoid (costly) tests »

3.1.1.1. Vision d'Elia

Elia comprend le point de vue de Feblic et a rédigé le plan d'essai en suivant cette philosophie. Une grande partie des essais considéré dans le plan d'essais sont déjà intégré dans les essais de conformité réalisés lors du raccordement. Deux capacités font l'objet d'un essai spécifique :

- La capacité black start qui est testée tous les 3 ans
- Le LFSM-U/O qui est testée tous les 10 ans.

3.1.1.2. Impact sur le document

Ce commentaire ne nécessite pas d'adapter le plan d'essai.

3.1.2. Commentaire reçu de Feblic

“Feblic also insists that for SGUs without contract for protection or restoration services such tests should only be done at the moment they are taken into service (or significantly modified).”

3.1.2.1. Vision d'Elia

Elia comprend le point de vue de Feblic et a rédigé le plan d'essai en suivant cette philosophie.

En cas de modification du plan de défense et/ou du plan de reconstitution qui entraînerait des nouvelles exigences pour les USR existants, le plan d'essai sera, si nécessaire, après consultation des parties concernées, également modifié avec un essai spécifique des capacités nécessaires. Si une telle situation arrivait, Elia consultera les différentes parties prenantes lors de la modification du plan de défense et/ou de reconstitution et du plan d'essai.

3.1.2.2. Impact sur le document

Ce commentaire ne nécessite pas d'adapter le plan d'essai.

3.2. Section 4.2.6: Organisation et preparation de l'essai LFSM-U/O

3.2.1. Commentaire reçu de Febeg

“ We ask Elia to inform the operator/owner of the plant/asset sufficiently in advance to ensure that the test (LFSM-O and LFSM-U) can be executed properly and in all safety. How this would be organized is not clearly mentioned in the document and should be clarified. Also, these test should be “exceptional” as mentioned by Elia (every 10 years). “

3.2.1.1. Vision d'Elia

Elia est aligné avec ce commentaire et considère que les essais doivent être proprement préparés pour être réalisés dans les conditions propices. Le plan d'essai mentionne un délai de 30 jours à partir du moment où Elia contacte l'USR pour fixer la date d'essai.

3.2.1.2. Impact sur le document

Le texte a été clarifié afin de mieux refléter qu'Elia contacte l'USR afin de fixer une date d'essai.

ANNEXE I: COMMENTAIRES REÇUS

1. Commentaires de Febeliec



FEBELIEC vzw/asbl
BluePoint Brussels, Bld. A. Reyerslaan 80, 1030 – Brussel/Bruxelles
Tel: +32 (0)496 59 36 20, e-mail: febeliec@febeliec.be, www.febeliec.be
RPR Brussel - TVA/BTW BE 0439 877 578

Febeliec answer to the Elia consultation on the test plan

Febeliec would like to thank Elia for this consultation on the test plan. At this point, Febeliec has mostly some general comments on the testing regime in general. While Febeliec understands that testing, is important to ensure that in case of an emergency the system integrity can be maintained by Elia in order to avoid a (partial) blackout, it is also important that the tests should be reasonable both in scope and frequency, as costs are not remunerated, and that to the extent possible all other means should be used to validate the performance of an installation if this can avoid (costly) tests.

Febeliec appreciates that at this point Elia does not foresee to include tests for providers of protection from demand response. Febeliec also appreciates that no protection or restoration measures will be considered that surpass the capabilities of the installations as specified in the connection agreement, in order to avoid (considerable retroactive costs. Febeliec also insists that for SGUs without contract for protection or restoration services such tests should only be done at the moment they are taken into service (or significantly modified).

Febeliec also asks Elia to inform all the concerned SGUs in due time, in order to allow them also sufficient time to ensure that they can comply with the necessary requirements under the test plan (e.g. installation of an Elia phone).

Febeliec as always remains available for further discussion on the test plan and its evolution over time. Febeliec also offers to relay all relevant information to its members, even though it will not receive a list of all concerned SGUs, in order to provide an additional communication channel and if necessary communication forum via its working groups.

2. Commentaires de FEBEG

A new answer to consultation "Public consultation on the test plan" has been submitted on our website.

 Public consultation on the test plan	
Name	Jean-François Waignier
Email	jean-francois.waignier@febeg.be
Organization	FEPEG
Comments/suggestions to the consultation	We ask Elia to inform the operator/owner of the plant/asset sufficiently in advance to ensure that the test (LFSM-O and LFSM-U) can be executed properly and in all safety. How this would be organized is not clearly mentioned in the document and should be clarified. Also, these test should be "exceptional" as mentioned by Elia (every 10 years). I remain at your disposal should you have questions and/or remarks.
Answer confidential ?	Completely non-confidential

You can [edit this submission](#) and [view all your submissions](#) easily.